



DÉCLARATION LIMINAIRE SNCTA « CT LOCAL » DU 23 JUIN 2015

Suite aux propositions inacceptables faites par l'administration et au manque flagrant de considération accordé au travail et à l'implication des contrôleurs rémois, le SNCTA suspend sa contribution à l'expérimentation RH rémoise.

En ne reconnaissant pas le travail considérable du SNCTA pour préparer et faire accepter un éventuel changement de conditions de travail des contrôleurs rémois, l'administration se retrouve, une fois de plus, seule responsable de l'échec des négociations et, par conséquent, de l'échec de la mise en place de l'expérimentation.

Le SNCTA s'oppose désormais à toute expérimentation estivale en l'état actuel des négociations.

De même, l'écoute et le climat de confiance étant désormais rompus, le SNCTA qui ne peut que déplorer le manque de soutien de l'administration, utilisera tous les moyens à sa disposition pour protéger les conditions de travail des contrôleurs.

Le SNCTA s'oppose ainsi à tous projets existants ou futurs apportant plus de contraintes opérationnelles aux contrôleurs.